



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATIONN° d'ordre :  
30

Séance du 8 avril 2025

Objet

Budget 2025  
du SAAD GIR 1 à 4-----  
Décision modificative n°1-----  
Annule et remplace la  
délibération n°19 suite à  
une erreur matérielle

-----

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 26 mars 2025, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Fouchet, Lanson, Torlay, Abi Fadel, Brault, Porcher, Maës, Motte-Tchernia et Madame Gautier.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Salitra qui donne pouvoir à Madame Motte-Tchernia

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Mme Denigot

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

**Nombre des membres du  
Conseil**

En exercice	12
Remplacement en cours	1
Présents	10
Votants	11
<b>Vote</b>	
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

**BUDGET 2025 DU SAAD GIR 1 A 4**

-----

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

-----

**ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°19 SUITE A UNE ERREUR MATÉRIELLE**

-----

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2024-39 du 8 Octobre 2024 approuvant le budget primitif 2025 du SAAD GIR 1 à 4,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits en cours d'exercice, notamment au vu des résultats 2024 constaté et affectés,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la décision modificative n°1 du budget 2025 du SAAD GIR 1 à 4, telle que présentée en annexe et s'équilibrant comme suit :

Section d'exploitation

Dépenses d'exploitation	16 544,65 €
<i>Groupe 3 – dépenses afférentes à l'exploitation courante</i>	
Compte 6541 – Créances admises en non-valeur	16 544,65 €
Recettes d'exploitation	16 544,65 €
<i>002- Résultat d'exploitation reporté</i>	16 544,65 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	20 158,10 €
<i>Chap 022 – Dépenses imprévues</i>	
Compte 2183 – Matériel de bureau et matériel informatique	- 4 873,79 €
<i>Chap 21 – Immobilisations corporelles</i>	
Compte 2183 – Matériel de bureau et matériel informatique	2 594,75 €
Compte 2188 – Autres immobilisations corporelles	5 000,00 €

*Chap 49 – Dépréciation des comptes de tiers*

Compte 491 – Dépréciation des comptes de redevables 17 437,14 €

Recettes d'investissement 20 158,10 €

*001- Résultat d'investissement reporté* 20 001,14 €

*Chap 28 – Amortissement des immobilisations*

Compte 28183 – Matériel de bureau et matériel informatique 156,96 €

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Pascal Duchêne

